

DEPARTEMENT DU FINISTERE

SYNDICAT MIXTE DU SAGE OUEST CORNOUAILLE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**



Séance du 28 novembre 2022



Date de la convocation : 24 octobre 2022
Membres en exercice : 21, Membres présents : 14, Voix délibératives : 20

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit novembre, à 14h30, les membres du comité syndical du syndicat mixte du SAGE Ouest Cornouaille, désignés par les comités syndicaux ou les conseils communautaires des établissements membres, se sont réunis au siège du syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille à Tréguennec suite à la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Éric Jousseaume, Président.

Étaient présents : Jousseaume Éric, Buannic Jean-Louis, Loussouarn Christian, Le Cleach Cyrille, Bourhis Danielle (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD), Burel Michel, Stephan Philippe, Miagoux Jean-Pierre, Yannic Jean-Bernard, Cariou Jacques, le Coz Hervé (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT PAYS BIGOUDEN), Burel Bruno (COMMUNAUTE DE COMMUNES CAP SIZUN- POINTE DU RAZ), Kerisit Yves (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU GOYEN), Bonizec Emile (SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU NORD CAP SIZUN) formant la majorité des membres en exercice.

Étaient représentés : Le Troadec Gwenola (pouvoir à Loussouarn Christian), Caradec Jean-Louis (Yannic Jean-Bernard), Lauriou Benoit (pouvoir à Kerisit Yves), Sergent Gilles (pouvoir à Jousseaume Eric), Kervarec Ronan (pouvoir à Burel Michel), Cozien Jean-Paul (pouvoir à Buannic Jean-Louis)

Personne invitée : Picheral Thomas, Guichard Samuel, Hélias Fanny, Neveu Tifenn (SYNDICAT MIXTE DU SAGE OUEST-CORNOUAILLE).

ADHESION A L'OPERATION DEPARTEMENTALE « PLAN 500 000 ARBRES »

Programmé dans le cadre de l'opération de la renaturation de la rivière de Pont-l'Abbé, le projet de boisement des rives de la rivière de Pont-l'Abbé aval vise à :

- à apporter de l'ombrage pour limiter le réchauffement de la masse d'eau,
- à améliorer la qualité de l'eau,
- à favoriser le développement de la biodiversité,
- à limiter l'accès au cours d'eau, tout préservant des accès pour les usages de pêche.

Les parcelles concernées par le projet appartiennent à la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud et se situent entre le barrage du Moulin Neuf et le moulin de Pen-Enez.

Pour financer les travaux de plantation et la fourniture des plants (essences locales), Monsieur le Président propose d'adhérer à l'opération départementale intitulée « plan 500 000 arbres ».

Lancé en octobre 2021, le « plan 500 000 arbres » vise la plantation de 50 000 arbres par an sur 10 ans, pour répondre aux enjeux climatiques et environnementaux

Le plan prévisionnel de financement de l'opération de boisement des rives de la rivière de « Pont-l'Abbé aval » est le suivant :

- 8000 euros de subvention du **Département du Finistère**, soit 80%
- 2000 euros de participation du **syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille**, soit 20%.

Après en avoir délibéré,

le comité syndical décide :

- **d'adopter la proposition du Président,**
- **d'autoriser le Président à solliciter, auprès du Conseil Départemental du Finistère, une aide financière pour la réalisation d'un boisement rivulaire le long de la rivière de Pont-l'Abbé entre le barrage du Moulin Neuf et le moulin de Pen-Enez, dans le cadre du « plan 500 000 arbres ».**

Pour : 20
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Tréguennec, le 28 novembre 2022

Le Président,

Éric JOUSSEAUME

